



**Exploiter les opportunités du numérique
pour favoriser la réduction de la pauvreté
Lutter contre le fossé numérique international**

En mars 2001, l'OCDE a organisé, conjointement avec l'ONU, le PNUD et la Banque mondiale, un forum mondial pour examiner le rôle que jouent les TIC en concourant à la réalisation d'objectifs communs en matière de développement et de coopération dans le but de lutter contre le fossé numérique. Le forum a été l'une des pièces maîtresses de la réponse de l'OCDE au Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT) créé par le G8 lors du Sommet d'Okinawa en juillet 2000. Il a également établi un lien avec les travaux du Conseil économique et social des Nations Unies chargé de coordonner les activités des Nations Unies visant à réduire le fossé numérique, comme le demandait la déclaration du Sommet du millénaire. Le forum a réuni quelque 150 représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur privé - des pays Membres de l'OCDE comme des pays en développement - ainsi que d'organisations internationales et régionales.

1. Les technologies de l'information et des communications (TIC) devraient être considérées comme un moyen de concourir aux objectifs actuels de développement, en particulier les objectifs internationaux de développement concernant la réduction de la pauvreté, l'enseignement, la santé et l'environnement, et non comme un secteur distinct ou une fin en elles-mêmes.
2. Le fossé numérique est un symptôme des fossés économiques et sociaux qui existent aujourd'hui et qui se creuseront davantage encore si les pays en développement ne reçoivent pas une aide afin de tirer parti des TIC dans leur lutte contre les problèmes économiques et sociaux, et s'ils n'ont pas la possibilité d'avoir accès à des marchés devenus de plus en plus tributaires des TIC à l'ère de la mondialisation.
3. Les pays en développement ont besoin d'une aide pour élaborer des stratégies relatives aux TIC dans le cadre de leurs stratégies de développement. Ces stratégies doivent s'attaquer aux fossés qui existent sur le plan national - y compris les inégalités entre hommes et femmes - en assurant un accès universel. Il s'agit moins de faire un "saut technologique" que de prendre une décision sur le modèle technologique le plus approprié eu égard aux circonstances et aux capacités institutionnelles des pays.
4. Les stratégies et objectifs exigent une volonté politique aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés. La formation des futurs responsables politiques, hommes et femmes, est d'une importance vitale.
5. Des travaux plus approfondis devront être entrepris afin de mettre en évidence la valeur des TIC pour le développement. Dans le secteur de l'enseignement par exemple, l'utilisation des TIC en tant que véhicule pour la formation des maîtres et l'enseignement à distance va au-delà de l'alternative « soit des maîtres, soit des TIC ». Il faudra poursuivre les recherches, analyser les avantages et les coûts d'opportunité, et partager les exemples concernant les impacts.
6. Etant donné leur importance pour le partage des connaissances, les TIC peuvent apporter une contribution majeure au développement puisqu'elles ont le potentiel de transformer la société à travers les moyens d'action qu'elles donnent aux individus. A partir du moment où elles sont accessibles, les

technologies peuvent être adaptées aux besoins locaux, même à ceux des couches les plus démunies de la société. Parmi les exemples cités lors du forum, on trouve notamment les prix des productions agricoles, les informations sur le marché, les taux de change, les revues électroniques qui rompent l'isolement des professionnels.

7. Il est indispensable de prendre en compte la gamme complète de technologies - toutes celles qui sont simples mais efficaces - y compris les affiches, la presse, les téléphones fixes et mobiles, la radio, la télévision, les cassettes vidéo et audio, les CD-ROM, les disquettes, en plus de l'Internet.

8. Les télécentres, les kiosques d'information, les bibliothèques, les stands à journaux, les magasins de proximité sont quelques-uns des multiples moyens d'ouvrir l'accès aux technologies. Ils peuvent profiter à des communautés entières, écoles comprises, en fournissant des services de télé-enseignement, de télé-santé et même de commerce électronique aux petits entrepreneurs. Ils peuvent être reproduits et agrandis, et on a pu constater leur effet multiplicateur parmi les premiers utilisateurs.

9. Le contenu local et les langues sont des éléments décisifs pour atteindre la masse critique nécessaire à la réussite. Le contenu devrait respecter la culture locale, donner des informations tant officielles qu'officieuses et présenter un intérêt direct pour la vie quotidienne des gens.

10. La formation est une dimension essentielle, notamment pour l'acquisition des compétences pratiques requises pour utiliser les ordinateurs personnels. Les cassettes vidéo et la télévision peuvent jouer un rôle de premier plan. Il existe des moyens imaginatifs de s'adresser aux enfants et aux jeunes -- noms de marque, vedettes du sport ou du cinéma, clubs d'enfants qui offrent des possibilités de jeux et qui permettent de nouer des relations amicales dans le monde entier grâce au courrier électronique.

11. Les TIC offrent d'immenses possibilités pour la création de micro-entreprises, en ce qu'elles fournissent des informations, permettent d'améliorer la productivité, d'élargir les ventes à un marché plus vaste et de faciliter les micro-financements.

12. Le commerce électronique, et tout particulièrement le commerce électronique d'entreprise à entreprise, présente un énorme potentiel pour les pays en développement. Il soulève les mêmes questions que dans les pays de l'OCDE : établir la confiance, élargir l'accès, assurer le jeu de la concurrence, renforcer le cadre réglementaire, maximiser et partager les avantages. Les donateurs peuvent concourir à la mise en place de l'environnement réglementaire approprié pour la concurrence, de façon à ce que l'investissement privé, national et étranger, puisse jouer un rôle majeur, les financements de prédémarrage nécessaires venant de partenariats entre le secteur public et le secteur privé.

13. Le nombre d'acteurs est important et il va en augmentant. De fait, les TIC facilitent de nouvelles formes de coopération pour le développement. Les acteurs jouent un ensemble de rôles complémentaires, notamment :

- Gouvernements des pays en développement - élaborer des stratégies nationales en matière de TIC et promouvoir des politiques d'investissement direct.
- Donneurs - se servir de leurs programmes de coopération dans le but de lutter contre le fossé numérique - aussi bien directement qu'indirectement - et exploiter davantage les TIC pour leur mise en œuvre.
- Secteur privé - favoriser le transfert de technologies et la création de capacités humaines, cultiver les possibilités d'activités économiques et la coopération avec les pouvoirs publics, et renforcer les partenariats internationaux.

- Société civile - promouvoir les activités menées au niveau des communautés.
- Organisations internationales et régionales - renforcer la coordination avec les institutions et les pays donateurs dans les domaines de la recherche et de l'élaboration de projets.
- Fondations - exploiter au maximum les partenariats secteur privé/secteur public et contribuer à la mobilisation du capital-risque et des financements de prédémarrage.

14. Une matrice présentée au forum - et sur le Web - a décrit les activités menées par quelque 86 organismes donateurs. A l'heure actuelle, les programmes qui concernent spécifiquement les TIC et sont financés par des donateurs publics et privés se chiffrent au maximum à 500 millions de dollars par an, la plus grande partie des fonds étant consacrés aux stratégies visant les TIC, à la mise en place de capacités et d'infrastructures (40 millions de dollars). Les TIC totalement intégrées à des projets concernant l'éducation, la santé et autres, ne sont pas incluses dans ces chiffres étant donné qu'elles ne peuvent être identifiées séparément.

15. On compte déjà plusieurs exemples de partenariats secteur public/secteur privé - les plans du *Health InterNetwork* qui fournit des informations faisant autorité sur la santé, le projet *First on the Ground* pour l'aide humanitaire, le projet *Imfundo* centré sur l'éducation. Il existe aussi des réseaux d'experts-volontaires - le service UNITEs des Nations Unies, le corps de volontaires du Japon.

16. Il est indispensable de faire en sorte que les exemples d'initiatives réussies soient largement partagés grâce à un « centre d'échange », pour que les pays puissent s'enrichir mutuellement de leurs expériences. Il pourrait s'agir d'échanges Sud-Sud, Nord-Sud et Sud-Nord, permettant d'adapter les cas de réussite et de tirer les enseignements des échecs. L'Egypte a offert de créer un centre de ressources à cette fin. On pourrait aussi songer à des « expositions itinérantes » pour diffuser les bonnes pratiques.

17. L'OCDE a un rôle majeur à jouer :

- en permettant aux pays Membres de partager leurs expériences relatives à la « nouvelle économie » ;
- en offrant un forum qui serait utilisé pour mettre au point des plans d'action, pour fixer des normes de référence et pour suivre les progrès réalisés ; et
- en coordonnant les programmes des donateurs, ceux-ci devant exploiter davantage les TIC afin de réduire les inefficacités.

De plus amples informations, le texte intégral du rapport, l'ordre du jour, les exposés, la liste des participants ainsi que des liens vers d'autres sites sont disponibles sur le site du Forum : www.oecd.org.dac.digitalforum